

BUREAU DE SANTE. Une Satisfaction est Réservee

Mariages, Naissances, Décès, MARIAGES. Paul J. M. Laran à Léa Danty, Dan Glass, une fille; J. H. Kammer, une fille; Jos. Robertson, une fille; John C. Murphy, un garçon; Wm. L. Higgins, une fille; John Colbert, jumeaux.

NAISSANCES

Mmes Florval Zimmer, un garçon; Dan Glass, une fille; J. H. Kammer, une fille; Jos. Robertson, une fille; John C. Murphy, un garçon; Wm. L. Higgins, une fille; John Colbert, jumeaux.

DECES

Chas J. Miltime, 57 ans, 1971 Palmyre; Jos Donovan, 70 ans, 1734 Tulane; Vve P. Lyons, 67 ans, 810 Canal; Thelma M. Blog, 21 jours, 1321 Monroe; Vve Anne R. Williams, 75 ans, 1306 Septième; Joseph A. Dupré, 42 ans, 8331 Mobile; Casper Glass, 56 ans, 811 France; Stewart, 1 jour, Alger; Jas Shean, 63 ans, Mississippi; Silas Fluker, 65 ans, 438 Poydras; Willie Murphy, 61 ans, 716 Amelia; Joseph Ricior, 10 jours, 1831 Hôpital; enfant de Mme Eliza Clark, 7 heures, 2326 S. Liberté.

TRIBUNAUX

Successions ouvertes: Alexander Lewis, Wm T. Alcorn, Wm Zaehring, Catherine Kelly, Wm Alphonse M. Lochte vs Francis Dory, séquestration de \$4,000.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ

Comparaisons: Mary Nelson, Jean Dumas, attaque de violence. Condamnations: Warren Garnett, larcin, 6 mois de prison; Albert Williams, larcin, 60 jours d'incarcération. Acquittés: John Luaraffe, actes de violence; Leon Ferran, port d'armes cachées; Fred Garrity, actes de violence. Travaux forcés: Pascale Rosta, violation de la loi du dimanche. Affaires abandonnées: Robert McGrowley, détournement; Fred Garrity, actes de violence.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations

Jacob Wenbar à Mme G. Augustin, terrain, Joliet, Hickory, Louisiana et Colon, \$350. James L. Guyot à W. E. Gervey, un terrain, Scott, Cortez, Banks et Palmyre, \$1000. Ernest A. Carrère Co., Ltd., à Mme Leo Redler, lot, Robertson, Villier, Bent, Gordon, \$150. John A. Alana à la French Market H. Assn, terrain, Grande Route St Jean, Esplanade, Lepage, Gayoso et Lopez, \$2,000. Héritiers de Mme P. Schneider à Mme Jos P. Schneider, 4 terrains, St-Bernard, White, Castiglione, Dupré, \$1,020. Même à même, terrain, même lieu, \$1,575. Vve Geo. H. Buckler à Bertrand Barthe, 3 terrains, Rampart, Poland, Kentucky, St-Claude, \$1,800.

Rapport du garde-chasse de la Paroisse d'Orléans

Le garde-chasse de la paroisse d'Orléans, M. C. H. Audier a remis, hier matin, son rapport officiel à M. Miller, président de la Commission du gibier. Ce document prouve que les nemours néo-orléanais se sont distingués pendant la dernière saison de chasse. Trois cent mille canards ont été abattus dans la paroisse d'Orléans et 200,000 dans les paroisses avoisinantes. Le nombre des bécassines abattues a été de 200,000; chevreaux, 17,000; faisans, 3,685; rats, 6,655; rats musqués, 5,000; opossums, 612; lièvres, 59.

Procès en dommages

Le procès en dommages intenté par Peter Ramjack au shérif Mat Long, a été plaidé, hier, devant la Cour Fédérale de Circuit présidée par le juge Foster. Le demandeur déclare qu'il a été maltraité par le shérif Long et réclame de ce fait des dommages pour une somme de 10,000 dollars. Il y a quelques mois, alors qu'il se trouvait de passage à bord d'un navire de la ligne austro-américaine, Ramjack fut assez grièvement blessé par un marin qui se trouvait dans le compartiment où il se trouvait. En débarquant à la Nouvelle-Orléans il fut conduit à l'Hôpital Touret et, sitôt rétabli, fut incarcéré dans la prison de paroisse. L'allégué que les autorités de la paroisse n'avaient aucun droit de l'emprisonner et réclame des dommages de ce chef. Le défendeur est représenté par M. Louis P. Bryant. Le shérif Long est défendu par M. Edgar M. Farrar.

Bataille et Bris de Paix

Des affidavits ont été formulés hier matin à la cinquième cour de recorder contre Wm. Fetherly, Chas. Johnson, Adolphe Freitach, Chas. D. Murphy, E. J. Dunham et Wm. Babanah. Ils sont tous accusés d'avoir participé à une bagarre qui a eu lieu samedi dernier à West End.

Indisposition

Louis Miller, âgé de 60 ans, demeurant à l'angle des rues St-Pierre et Bourgeois, a été pris d'indisposition subite hier matin à onze heures et demie. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

INJECTION BROU. Prompt soulagement des cas les plus obstinés sans inoculation. VENU PAR TOUS LES PHARMACIENS.

AVIS

A partir de LUNDI, 14 JUIN, et pendant que s'exécutera le repavage de la RUE OLIO, entre les RUES OARONDBLET et PRYTANEE, les chars de la LIGNE COLISEE et de la LIGNE ANNONCIATION remonteront la RUE DU CAMP de la RUE DU CANAL à la RUE PRYTANEE et à la RUE OLIO, et de là reprendront leur route propre.

AVIS

A partir de LUNDI, 14 JUIN, et pendant que se repavera la RUE DRYADES, entre la RUE LAFAYETTE et l'AVENUE TULANE, les chars de la LIGNE DE l'AVENUE PETERS passeront des RUES DRYADES et JULIE par la RUE JULIE, et descendront par la RUE ST-CHARLES jusqu'à CANAL; s'en retourneront par leur route habituelle.

LES CHEFS DU CHEMIN DE FER URBAIN FAVORISENT L'EMISSION DE NOUVEAUX BONS.

Co qui enlèvera aux actionnaires le poids de fortes dépenses et permettra l'augmentation et l'amélioration de la valeur de leurs placements.

BUREAUX DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER ET DE L'ECLAIRAGE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Nouvelle-Orléans, Le., 8 Juin 1909. AUX ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER ET D'ECLAIRAGE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Les Directeurs de la Compagnie du Chemin de fer et d'Eclairage de la Nouvelle-Orléans soumettent l'exposé suivant à la considération de leurs actionnaires: Le Conseil de Direction juge essentiellement nécessaire d'élargir les plans financiers de la Compagnie, surtout en égard au fait que des extensions, des améliorations sont impérieuses. Nous sommes d'avis que ces travaux ne doivent pas se faire aux frais de l'actionnaire, et devraient être au compte du capital ou d'une émission supplémentaire de bons.

Le plan de finance de la compagnie tel qu'il est suggéré ou proposé est compréhensible, non seulement pour les conditions existantes, mais pour la durée des diverses franchises de la compagnie. Les gains accrus que la compagnie devrait recevoir les prochaines années devraient plus que compenser des dépenses additionnelles qu'occasionnera l'émission de bons que le Conseil de Direction se propose de créer.

Le Conseil de Direction à la plus entière confiance dans la propriété et les sécurités de la Compagnie qui, au moyen d'une gestion financière judicieuse et une bonne administration, gagneront de plus en plus en valeur avec le temps; et c'est la plus sincère opinion du Conseil de Direction que le plan soumis aux actionnaires servira le mieux les intérêts de la compagnie sous tous les rapports; et s'il est exécuté, il étendra grandement le marché de toutes les catégories de ses sécurités. L'exposé ci-dessus fait aux actionnaires a été approuvé et adopté par le vote unanime du Conseil de Direction.

SUICIDE

Charles Aspec, un invalide âgé de 58 ans, domicilié rue de Chartres 619, s'est suicidé hier matin, à 5:30 heures, en tirant une balle de revolver dans la tête. Le corps a été transporté à la morgue et sera enterré par la ville, le défunt ne laissant aucun parent. Aspect était originaire d'Allemagne et se trouvait depuis quelques mois sans emploi.

Devant la Cour Civile

Une accusation a été déposée aujourd'hui à la Cour Civile, contre Lawrence Alfred, un gamin de 15 ans, domicilié rue Bienville 3708, lequel a été arrêté ces jours derniers au coin des rues Canal et Dauphine alors qu'il roulait de coups un de ses petits camarades.

Les nouveaux élèves des écoles supérieures

Les jeunes garçons et jeunes filles qui ont terminé les cours du huitième degré grammatical ont été formellement présentés, hier, aux professeurs des Ecoles Supérieures. Les gradués sont au nombre de 188 garçons et 244 jeunes filles. Le professeur Gregory, dans une courte allocution, a signalé les avantages d'une bonne instruction secondaire et a recommandé aux jeunes gens de poursuivre énergiquement leurs études. De nouveaux règlements de discipline seront adoptés dans les Ecoles Supérieures à l'ouverture de la session prochaine et seront mis strictement en vigueur.

Devant la Cour Civile

Une accusation a été déposée aujourd'hui à la Cour Civile, contre Lawrence Alfred, un gamin de 15 ans, domicilié rue Bienville 3708, lequel a été arrêté ces jours derniers au coin des rues Canal et Dauphine alors qu'il roulait de coups un de ses petits camarades.

Devant la Cour Civile

Une accusation a été déposée aujourd'hui à la Cour Civile, contre Lawrence Alfred, un gamin de 15 ans, domicilié rue Bienville 3708, lequel a été arrêté ces jours derniers au coin des rues Canal et Dauphine alors qu'il roulait de coups un de ses petits camarades.

Devant la Cour Civile

Une accusation a été déposée aujourd'hui à la Cour Civile, contre Lawrence Alfred, un gamin de 15 ans, domicilié rue Bienville 3708, lequel a été arrêté ces jours derniers au coin des rues Canal et Dauphine alors qu'il roulait de coups un de ses petits camarades.

DECES

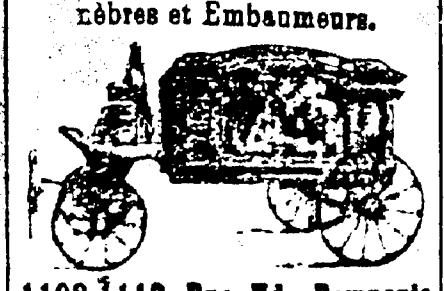
HUCHET de KERNIOY. Décédé mercredi, 16 juin, à 2:10 heures, à ANATOLE LAURENCE HUCHET de KERNIOY, époux de feu Huguette Campbell, natif de la paroisse de St. Charles, âgé de 62 ans. Les obsèques ont eu lieu à 10 heures, à la paroisse de St. Charles, sous la conduite de M. le Curé de cette paroisse. Le cercueil sera inhumé au cimetière de St. Charles, le samedi 19 juin, à 10 heures, à la paroisse de St. Charles, sous la conduite de M. le Curé de cette paroisse. Le cercueil sera inhumé au cimetière de St. Charles, le samedi 19 juin, à 10 heures, à la paroisse de St. Charles, sous la conduite de M. le Curé de cette paroisse.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT



Entrepreneur de pompes funèbres No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1048.

F. LAUDUMIEY & Co., Ltd., Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embauxons



1108-1112 Rue N. Rampart PHONE HERLOCK 408

EMILE LABAT (Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)

Directeur de Pompes Funèbres et Embauxons, No 1306 AVENUE NORD REMPARTS. Téléphone 408.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ECLAIRAGE AU GAZ

201 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, Le.

Il y a tant de nos clients qui ont éprouvé de l'inconvénient à se trouver dans nos bureaux lorsqu'ils étaient en vacances à l'époque de l'absence de nos agents, nous avons décidé, afin de leur épargner cet inconvénient, de diviser la ville en trois districts, chacun d'eux ayant un période séparée pour faire le relevé des gas-mètres et d'écouter l'acompte, comme suit: DISTRICT (A) De la rue de Canal (des deux côtés) à la limite de la paroisse St-Bernard, c. de la Rivière au Lac. Période de relevé les gas-mètres - Du Premier (1) au Six (6) inclusivement. Dernier jour d'acompte, le Vingt (20) du mois courant. Les comptes seront imprimés sur papier rose.

DISTRICT (B) De l'avenue de la Louisiane (des deux côtés) à la rue de Canal, et de la Rivière au Lac. Période de relevé les gas-mètres - Du Onze (11) au Sixte (16) inclusivement. Dernier jour d'acompte - Fin de mois courant. Les comptes seront imprimés sur papier vert.

DISTRICT (C) Limite de la paroisse Jefferson à l'avenue de la Louisiane et de la Rivière au Lac. Période de relevé les gas-mètres - Du Vingt-un (21) au Vingt-six (26) inclusivement. Dernier jour d'acompte Dix (10) du mois suivant. Les comptes seront imprimés sur papier jaune. Ce changement commencera avec les relevés des gas-mètres faits durant le mois de juillet 1909. Examinez vos comptes et ayez les périodes d'acompte. SOUS-AGENTS D'ECLAIRAGE AU GAZ DE LA NOUVELLE-ORLEANS. 17 juin - 57

AMUSEMENTS

WEST END Tous les Soirs. ORCHESTRE MILITAIRE DE TOMBO. LES STONES DE FRED GALET. CLIPPEY COMEDY QUARTET. LE TRIO MARIE. KINGDOME. Bigues réservés 10 sous en vente à 5 sous. Les places de la loge de 10 sous. Bigues réservés 10 sous en vente à 5 sous. Les places de la loge de 10 sous.

HOTEL ET RESTAURANT DE WEST END

T. FRANCHINA. Ouvert toute l'année. Tous les Mets Délicats de la Saison bien Cuisinés et Soignamment Servis. PRIX RAISONNABLES. 19 mai - 57

100-SHUBERT Grand Divertissement de Tableau

Changement de Tableau les Dimanches et Jours. Chaque Représentation dure Plus d'une heure. Mandeville, Lewisburg et Madisonville. Steamer NEW CAMELIA. Commencement le 15 Avril 1909.

RESTAURANT HENRI IV

Et Bureau de Placement 132 Passage de la Bourse, Nouvelle-Orléans. Table d'Hôte à 6 heures P. M. Spécialité: Garçons, Bouillabaisse, Saumon à la Bretonne et Boeuf à la sauce Allemande. Lunch et Supper à Toutes Heures à Prix Modérés. Logement: Chambres 25 Soles. SYLVAIN VIDALAT, Propriétaire. PHONE MAIN 1985. 4 mai - 57

Société Psychologique Française

Les personnes désireuses de faire partie de la Société Française Psychologique (EN FORMATION) pour l'étude des Sciences Psychiques, ainsi que de points de vue philosophique qu'un point de vue expérimental, sont priées de vouloir bien correspondre par lettre avec: MONSIEUR A. D'ARNAUD, 6449, 6 rue des Arènes, New Orleans, 20 mai - 57

PETITES ANNONCES

IRENE DANIE demande 3 chambres dans une famille demeurant non loin de la rue Canal. Réponse 1038 Bourbon. 25 mai - 57

Tentative de suicide

Irène Roberts, une jeune fille de 17 ans demeurant rue Andrieu, 1621 a tenté à ses jours, hier soir à 4 heures, en se jetant dans le fleuve, en face de la rue Canal. Elle s'était embarquée sur le bac et au moment où celui-ci quittait le débarcadère elle s'est jetée à l'eau. Elle a été sauvée par Ed. Krieger et P. W. Morrison, deux passagers qui ont sauté par-dessus bord et l'ont sauvée à la nage. Elle a été transportée à l'hôpital.

Accusé de vol

Une accusation de vol a été formulée hier matin contre Chas Johnson, un nègre domicilié rue Perdido 1205. Gus. Bergez, employé dans un café rue Royale 105, déclare avoir donné une somme de \$40 au noir en lui faisant aller à la banque faire de la monnaie. Johnson n'a pas reparu avec l'argent.

Edition Hebdomadaire de "Abelle"

Nous publions régulièrement le samedi matin, une édition hebdomadaire fermant toutes les lettres - littéraires, politiques et autres, - qui ont paru pendant la semaine, dans l'Abelle" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leur amis au courant des événements de la Louisiane. Nous vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

- Trouvez vous le logt et un septembre à minuit, devant la sortie des actrices du théâtre... Elle répéta: - La sortie des actrices du théâtre... d'attendre... C'est dur, pensait Milton, qui tira son mouchoir et s'essuya le front. Puis il ajouta: - Je ne sais pas si madame Mazure elle-même réussirait à s'écouler celle-là. Il lui prit donc par le bras, et avec un sourire charmant: - Voyons, mon amie, vous êtes trop intelligente pour ne pas vous rappeler. Mademoiselle Julia s'empâtait sa pen. On demandait à son esprit un effort excessif. Elle frappa légèrement du pied et dit: - Je me rappelle très bien, c'est Omy... ou Déjazet. - Que de coups de trique de perdus, rageait intérieurement Milbo. - Ecoutez, dit-il après un instant de réflexion: - Il est cinq heures, nous allons prendre une voiture, je vous laisserai rue des Pyrénées, a quelques numéros de votre maison, vous irez et me rapporterez cette lettre. - Mais, dit mademoiselle Julia, mademoiselle Marthe l'a brûlée. Malgré sa volonté de paraître calme, Milton se leva, s'éloigna

- Parce que j'ai des raisons... - Mais quelles raisons? - Non, mon moyen est très mauvais, il nous séparerait, et puis vous n'auriez qu'une chance sur deux d'avoir votre plaisir. - Et moi toute seule je m'en porterais... - Oui, dit Milton, j'aimerais mieux autre chose, cependant si nous ne trouvons rien, nous l'emploierons votre moyen que je devine. - A onze heures et demie, je vous dépose près de Omy et je file à Déjazet. - Oh! supplia mademoiselle Julia, vous qui êtes si intelligent, tâchez de trouver autre chose. - Autre chose, voici prononga Milton d'un ton triomphant. Mais devant les yeux interrogateurs de sa compagne, il se tait une seconde et d'un accent plus bas, il gémit: - Peut-être... - Oh! parlez, implora la pauvre et agaçante amoureuse. - Eh bien nous allons, comme je le disais tout à l'heure, prendre une voiture. - Vous passerez à la loge de la concierge demander aimablement s'il y a des lettres, pour évi ter à cette pauvre femme une ascension inutile et fatigante. - S'il y en a, vous ferez semblant de monter chez eux et de redescendre à la course. En repassant devant la loge, vous direz textuellement: - Quelle étourdie je fais!

peu près nécessaire, elle alla réellement jusque chez elle. Elle éprouvait une véritable répugnance à s'emparer des lettres de sa maîtresse. Si Marthe était à la maison elle eût obtenu le renseignement de sa bouche et lui remettre les deux enveloppes non décachées. Cependant, elle les avait cachées dans son corsage. Marthe était absente et, sur la table, bien en vue, un mot écrit de sa main disait: - Ma chère Julia, - Dine, je t'en prie, et couche-toi sans te préoccuper de moi, je crains de rentrer tard. - Tiens, tiens, dit la gouvernante, le coup aurait-il porté? - Et mademoiselle Marthe irait-elle aussi surveiller la sortie des artistes de Omy ou Déjazet? Elle tira les deux lettres de son corsage, les regarda un instant avec hésitation. Après un moment d'examen silencieux, elle glissa adroitement dans l'interstice de l'une d'elles le bout du manche d'un porte-plume, elle le fit rouler avec lenteur et réussit à décoller sans déchirer. Elle lut. - C'étaient les parents de la dernière élève de Marthe qui lui annonçaient qu'ils partaient en voyage avec leur fille et que, de quelques mois au moins, ils n'au raient plus besoin de ses services. Le papier réintégra l'enveloppe qui fut habilement recollée. La seconde lettre fut ouverte selon le même procédé, mais au milieu de l'opération mademoiselle Julia s'arrêta un peu inquiète. Il lui semblait entendre du bruit à la porte. Elle attendit un moment. Le bruit ne se renouvelait pas; elle alla voir, il n'y avait rien d'anormal. - Sais-je nerveuse? dit-elle. Elle s'aperçut qu'un moment où elle avait craint d'être surprise, son mouvement était sans doute devenu irrégulier et qu'un petit morceau de l'enveloppe était décollé. - Tant pis, songea-t-elle, je brûlerai ce papier. Et elle ouvrit délibérément, sans précaution, comme si la lettre lui eût été adressée à elle-même. Elle ne contenait que peu de mots: - N'oubliez pas que c'est ce soir vingt et un septembre à minuit, à la porte de sortie des artistes de Omy que vous aurez la preuve de l'amour fidèle que vous garde le bel Albert. Emile GONDINET. - Je savais bien que c'était Omy se déclarait-elle d'un ton triomphant. Et elle allait sortir pour an

noncer la nouvelle à Milton. A la porte, elle se heurta presque à Marthe. - J'ai en un instant de décaison, dit cette dernière, mais, je me suis reprise, je suis maîtresse de moi... et je ne sortirai pas. - Il y a une lettre pour vous, dit mademoiselle Julia. Et elle s'empressa de la remettre. Pendant que Marthe l'ouvrait d'une main calme. - Espérons, dit la gouvernante, que ce sera enfin une bonne nouvelle. Néanmoins elle avait cru nécessaire de faire une supposition fautive pour qu'on ne crût pas qu'elle eavait. A 604-1909

noncer la nouvelle à Milton. A la porte, elle se heurta presque à Marthe. - J'ai en un instant de décaison, dit cette dernière, mais, je me suis reprise, je suis maîtresse de moi... et je ne sortirai pas. - Il y a une lettre pour vous, dit mademoiselle Julia. Et elle s'empressa de la remettre. Pendant que Marthe l'ouvrait d'une main calme. - Espérons, dit la gouvernante, que ce sera enfin une bonne nouvelle. Néanmoins elle avait cru nécessaire de faire une supposition fautive pour qu'on ne crût pas qu'elle eavait. A 604-1909